

# La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2020 TRIMESTRE 3



NUMÉRO

83

## Tous ensemble pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune

**S**i nous avons dû annuler plusieurs manifestations (dont le 18 mars, le banquet et la montée au Mur) et plusieurs réunions en ce début 2020, pour les raisons que l'on sait, il n'en reste pas moins que le 150<sup>e</sup> anniversaire approche à grands pas.

« *Le caractère original de l'Association des Amis de la Commune de Paris me paraît être d'associer un travail de connaissance et de vulgarisation scientifique de bon niveau et un effort militant pour entretenir et propager la mémoire de la Commune. L'histoire de la Commune, page importante du patrimoine populaire, ne peut être laissée aux aléas et aux modes de l'histoire savante, quels que soient les mérites et les apports de celle-ci. Il faut qu'elle s'enracine, se ressource et se dynamise dans la mémoire des Français. Qui mieux qu'une association des Amis de la Commune peut répondre à ce besoin ?* » (Raymond Huard, bulletin de mai 1994).

Aujourd'hui, la Commune nourrit nos réflexions de militants associatifs, syndicaux ou politiques sur la participation des masses, des travailleurs, des femmes, des jeunes et sur des thèmes aussi divers que la démocratie, l'autogestion, les services publics, le droit du travail, le droit au travail...

Au moment où une crise sociale semble se dessiner après une crise sanitaire sans précédent, une grande inquiétude se fait jour.

Alors si les temps ont changé, il convient de

ne pas oublier certains points de l'action de la Commune qui gardent toute leur actualité. Nous devons faire en sorte que ces idéaux, ceux d'une société plus juste, plus fraternelle, ne soient pas perdus.

Si nous avons dû interrompre une partie de nos activités et apprendre à travailler autrement depuis quelques mois, cela ne devra pas nous empêcher de fêter le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune.

Les contacts ont été maintenus avec nos comités locaux et nos partenaires et nous allons dès que possible nous rencontrer afin de relancer le processus du 150<sup>e</sup> anniversaire.

Nous ne pouvons que nous féliciter de tout ce que fait l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 pour cultiver dans la mémoire collective non pas seulement le souvenir, mais l'exemple et l'expérience de cette époque révolutionnaire.

■ JOËL RAGONNEAU

EN COUVERTURE

L'école militaire  
et campement du  
Champ-de-Mars (détail).  
Voir notre article  
en p. 7



## COMBATS ET DÉSENCHANTEMENTS D'HENRY BRISSAC



**P**lus républicain que socialiste ! Tel était l'état d'esprit d'Henri (ou Henry) Brissac durant son séjour néo-calédonien : « *Nous, les vaincus de la Commune de 1871, nous redoutions surtout le retour de la monarchie. Il nous fallait la République avant tout. La République pour nous était l'alma mater qui devait engendrer la transformation sociale.* » Combien, à son retour du bagne de l'île Nou, après avoir bénéficié d'une grâce qui n'effaçait

pas la flétrissure morale, le condamné aux travaux forcés à perpétuité dut désespérer de la République désormais solidement installée !

Brissac mourut le 16 mai 1906, à l'âge de 83 ans. Ses dernières années furent vécues dans une grande gêne matérielle, et les lettres qu'il a adressées à Ernest Vaughan, fondateur de *L'Aurore*, témoignent éloquemment du sentiment d'ingratitude qui l'habitait au soir de sa vie. « *Comment, étant donné mon passé tout de sacrifice et de dévouement au progrès social ! 150 francs par mois [ soit quelque 580 € ]* », alors que son loyer s'élevait à 90 francs. « *C'est épouvantable !* » Sa femme, Léonie, fille du grand anatomiste Ludovic Hirschfeld, en était réduite, en août 1904, à solliciter du directeur de l'œuvre philanthropique du lait, la gérance d'un dépôt, et, en annonçant le décès de son mari, elle exprimait son désarroi à Vaughan, devenu, en 1903, directeur de l'hôpital des Quinze-Vingts, après s'être retiré du journalisme : « *Je suis sans ressources et malade. Pour les funérailles, je ne sais que faire, n'ayant personne. Venez au secours de la pauvre veuve de votre ami.* » C'est au même Vaughan que, « *désespérant d'obtenir le plus modeste emploi* », Brissac adressait son curriculum vitae qui permet de retracer ce que fut son existence qu'il désigne lui-même comme *un struggle for life* depuis sa naissance, le 16 novembre 1822.

De 1840 à 1848, épris de gloire littéraire, il explora différents genres, le journalisme, la poé-



sie et les drames en vers ou en prose, multipliant les écrits, soit autant de pièces qui « ont été détruites ou sont encore plongées dans les catacombes des manuscrits ». Mais la lecture de Charles Fourier à l'âge de 18 ans n'en a pas fait un Rubempré, et, lors du coup d'État du 2 décembre 1851, « il fut un de ceux qui donnèrent lecture, au Carré Saint-Martin, de la protestation des députés républicains appelant le peuple à la résistance ».

Il vécut de traductions d'anglais, avant d'être obligé de s'expatrier de 1859 à 1869, en Pologne, où il enseigna, et, dès son retour en France, « la censure étant supprimée, il se livra à une ardente propagande dans les réunions publiques », publia des chroniques dans *La Cloche*, puis, après la chute de l'Empire, collabora avec Félix Pyat à *Combat* et au *Vengeur*, « en même temps qu'il faisait son service de garde national ». Après le 18 mars, il écrivit dans *La Commune*, appelant de ses vœux « la République, la destruction des privilèges et des monopoles, l'émancipation intellectuelle et économique des prolétaires, l'instruction laïque obligatoire, l'anéantissement de la féodalité industrielle et bancrocrate ».

S'étant retiré du journal, il exerça ensuite, du

16 avril au 24 mai, les fonctions de secrétaire général de la Commission exécutive, puis du Comité de Salut public. « *Personnage redoutable, jadis poète* », selon Malvina Blanchecotte qui, dans ses *Tablettes*, se montre sans tendresse pour celui qui lui opposa une fin de non-recevoir quand elle vint plaider à l'Hôtel de Ville la cause du curé de Saint-Séverin arrêté comme otage. Elle ne semblait pas avoir attentivement lu, dans une pièce de vers qu'il lui avait adressée, le quatrain suivant :

*Valets, sommes-nous las de nos livrées ?  
De l'oppression déguisée en loi ?  
Des cultes forgeant des chaînes dorées  
Pour lier l'esprit et servir la foi ?*

Brissac soutint ne pas avoir pris part aux délibérations et n'avoir disposé d'aucune initiative, son service se bornant à la transcription des décrets sur les registres, à leur promulgation et à la transmission des ordres. Il n'aurait donc été « que l'instrument de la volonté du Comité », mais, après son arrestation, le 20 juin, il se trouva un témoin, le docteur Norcott, membre d'une association humanitaire quaker (le *Friends War Victims Relief Committee*), pour affirmer qu'il serait peut-être parvenu à sauver Mgr Darbois, sans la résis-





tance invincible de Raoul Rigault, de Félix Pyat, de Jean-Baptiste Millière et de... Brissac, mais le prêtre qui avait été recommandé à ce dernier par Malvina Blanchecotte avait fini par être élargi...

Brissac fut condamné, le 24 mai 1872, par jugement du 5<sup>e</sup> Conseil de guerre de la 1<sup>ère</sup> division militaire, aux travaux forcés à perpétuité, pour :

avoir, dans un mouvement insurrectionnel, exercé une fonction dans des bandes armées ;  
s'être rendu coupable d'excitation à la guerre civile ;

s'être rendu complice de la destruction de la colonne Vendôme et d'incendies de maisons habitées.

Il sollicita la commutation de sa peine en bannissement ou, au moins, en réclusion, mais elle fut confirmée en révision le 2 juillet et en cassation le 25 du même mois. Le commissaire du gouvernement estima qu'il n'y avait pas lieu de proposer une mesure de clémence pour « *un des chefs les plus ardents et les plus dangereux du parti révolutionnaire* », arguant que « *les partisans de la Commune ne cessent de lui porter le plus vif intérêt* », puisque, « *lors de sa condamnation, des menaces anonymes de mort ont été adressées au président du conseil de guerre* ».

Brissac a publié, avec ses *Souvenirs de prison et de bagne*, le récit « *d'un homme qui a porté le bonnet vert au bagne de Toulon* », d'où il écrivit à sa « *chère petite femme* » : « *Je n'ai plus à compter sur la justice des hommes. Je t'en prie, ne perds pas ton courage. L'iniquité même dont je suis l'objet doit raffermir ton moral. Adieu, je te couvre de baisers, mon ange.* » De surcroît, à son arrivée à l'île Nou le 23 juillet 1873, 92 jours après son embarquement, il fut mis au peloton de correction pour avoir adopté une attitude jugée « *effrontée* » par le commandant de *La Loire*, Lapièrre, dit

Jacques, de sinistre réputation, qui le désigna au service de la pénitencier comme « *un journaliste enragé, homme très dangereux, bon à fusiller* ». À la fois persécuté par « *les marquis de la chiourme et les ducs du ramas [dortoir]* », il ne sortit que le 18 mai 1875 de la quatrième catégorie réservée aux porteurs de la double chaîne considérés comme « *incorrigibles* », après avoir été employé au four à chaux dénommé « *l'abattoir aux communards* », et contraint de servir d'assistant au bourreau.

Sans renier ses engagements, il forma, en mai 1877, un recours que la commission des grâces ne crut pas devoir accueillir :

« *M. le Président de la République,*

« *Je n'hésite nullement à déclarer que je déplore profondément la douloureuse guerre civile qui a éclaté à Paris le 18 mars 1871. Mais il m'est impossible en même temps de ne pas penser que l'histoire impartiale en rendra surtout responsable une assemblée monarchique élue pendant que l'ennemi occupait encore notre territoire.*

« *Dans le cas où, en vertu des pouvoirs qui vous sont conférés par la Constitution, vous m'accordiez de rentrer en France, je serais heureux d'y vivre, comme le devoir me le prescrit, en citoyen paisible et soumis aux lois.*

*J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, M. le Président de la République, votre obéissant serviteur.* »

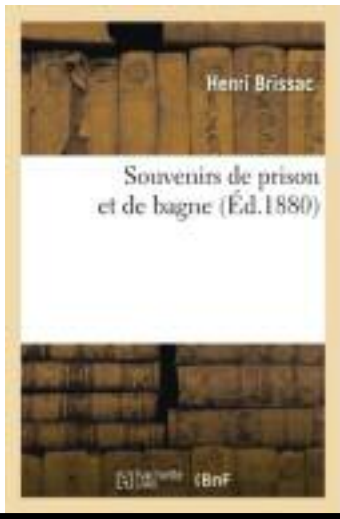
Le 1<sup>er</sup> décembre 1878, le gouverneur de Nouvelle-Calédonie émit l'avis qu'un recours en grâce pouvait être pris en considération, ce « *sujet digne d'intérêt* » étant « *soumis et obéissant, âgé et usé, maladif* ». Depuis une année, classé aux impotents, Brissac confectionnait des chapeaux de paille... C'est à « *Un oublié* », n'ayant pas bénéficié de l'amnistie partielle, que *La Révolution française* consacra un article, le 6 avril 1879. Le 20, sa femme, qui avait trouvé un emploi d'institutrice à

Varsovie, rappelait à Édouard Lockroy, député radical-socialiste des Bouches-du-Rhône, que « *la pièce la plus grave à sa charge est une réquisition de foin [sic] faite par le comité et contresignée malheureusement de sa main* », et que son accusateur « *M. Norcote [sic] ne l'a jamais quitté sans le remercier des efforts qu'il avait faits pour le succès de sa négociation relative à l'échange de l'archevêque [Darboy] avec*

Au terme d'une interminable traversée de 133 jours à bord de *La Creuse*, il débarquait à Brest le 5 avril 1880, accueilli par « *le comité républicain, plein de sollicitude et d'amabilité* ». Assuré désormais que « *sa chère République est bâtie sur un roc* », il appelait de ses vœux la réalisation du programme guesdiste : « *Éclairer, réchauffer, moraliser les masses, leur expliquer quel est le but qu'il faut poursuivre, c'est-à-dire l'éducation intégrale et le bien-être pour tous, et leur mettre ainsi au cœur l'espérance et le zèle pour la chose publique : voilà l'œuvre non moins indispensable. Simple gracié, je ne suis ni électeur ni éligible, mais le ministère n'a pas puissance de briser la plume ni de cadenasser les lèvres de l'ancien forçat.* »

Ayant recouvré ses droits civiques à la faveur de l'amnistie totale, c'est sous l'étiquette radicale qu'il se présenta, sans succès malgré des scores honorables, aux élections législatives dans les départements du Gard et de la Seine, respectivement en 1881 et 1885. À sa mort, on salua son « *admirable désintéressement* », mais il avait dû se résoudre à vivre chichement de collaborations au *Cri du Peuple*, à *La Justice*, au *Citoyen*, à *La Petite République* et à *L'Aurore*. Il demeura toutefois fidèle à l'idéal de justice sociale dont il ne désespérait pas, malgré « *l'étreinte de la pauvreté* », qu'elle conduisit à « *l'affranchissement matériel, intellectuel et moral de l'humanité* ».

■ YANNICK LAGEAT



*Blanqui* ». Lockroy soumit au garde des Sceaux une demande de grâce « *en faveur d'un condamné qui a déjà subi une peine terrible et prolongée* », l'accompagnant de la lettre de « *sa malheureuse femme* ». Ce n'est que le 1<sup>er</sup> octobre que Brissac compta parmi les « *forçats libérés autorisés à rentrer en France* », et, avant de quitter Nouméa, le 26 novembre, il put « *aller et venir* », jouissant d'un « *droit constitutionnel* », dont il avait « *perdu l'usage pendant huit années et demie de captivité* ».

#### Sources

A.N., BB/24/769.

A.N.O.M., COL H 128.

S.H.D., GR 8 J 188.

Blanchecotte A.-M., *Tablettes d'une femme pendant la Commune*, Éditions du Lérot, Tusson, 1996, 285 p.

Brissac H., *Souvenirs de prison et de bague*, Derveaux libraire-éditeur, Paris, 1880, 98 p.



Nous publions ici la seconde partie (voir n° 82) de l'histoire de ces lieux pendant la Commune.



L'école militaire  
et campement  
du Champ-de-Mars.

## L'ÉCOLE MILITAIRE, LE CHAMP-DE-MARS ET LA COMMUNE DEUXIÈME PARTIE

### LA COMMUNE AU POUVOIR

**L**a prise de pouvoir par la Commune crée une situation inédite pour l'École militaire : l'ennemi est désormais à l'Ouest et au Sud-Ouest. Pourtant, malgré ce retournement de situation, l'École militaire conserve une place essentielle dans le dispositif militaire de la Commune. Pendant les combats extra-muros, le général

Napoléon La Cécilia, qui a la responsabilité de la partie centrale du front, de Vanves à la rive gauche de la Bièvre, y a son quartier général. Dans ses *Souvenirs de la Commune*, son officier d'ordonnance, Edgar Monteil, a évoqué l'atmosphère qui régnait au quartier général au fil de la vie quotidienne, montrant que la cohabitation entre culture égalitaire et culture hiérarchique n'allait pas de soi. « *La Cécilia [...] était superlativement général. Alors que je le traitais en camarade, il me traitait en subal-*



terne : cela m'apprit ce que c'était que l'esprit hiérarchique ». Au moment des repas, « quand le général La Cécilia était là, il y avait lui, d'abord, et quelquefois la générale. Ils allaient fièrement s'asseoir au haut bout, et, au besoin, dérangeaient tout un chacun pour s'y asseoir. [...] La Cécilia tenait beaucoup à figurer au haut bout et Courtillier, pour le vexer, répétait qu'il « se battait l'œil » de son grade de général avec lequel il aurait pu, lui aussi, s'asseoir au haut bout ; les membres du Comité central et de la Commune qui étaient gradés, tenaient aussi à la place d'honneur et déplaçaient La Cécilia, ce dont celui-ci était vexé autant que sa femme. On est démocrate, sans doute, mais on est militaire avant tout »<sup>1</sup>.

L'École militaire a également renfermé dans ses murs un important parc d'artillerie, en moyenne 200 pièces d'artillerie du 1<sup>er</sup> au 20 mai, selon l'abbé Vidieu qui a dû avoir accès à des documents établis par la Commune après la fin de celle-ci. Le commandant de l'École militaire était Eugène Razoua, lequel n'avait pas de comptes à rendre au quartier général de La Cécilia, et réciproquement, ce qui était parfois source de tensions, comme le laisse entendre Monteil<sup>2</sup>.

Sur le Champ-de-Mars était cantonnée par ailleurs une sorte de réserve générale de l'armée communaliste sous la responsabilité de Vinot, colonel d'état-major, lequel dépendait directement du délégué à la Guerre. Ces troupes étaient logées dans des baraquements en bois situés sur les côtés. Au total, selon Vidieu, 90 bataillons de fédérés, totalisant 1 378 officiers et 28 060 simples gardes, auront transité par le Champ-de-Mars du 17 avril au 20 mai.

Le Champ-de-Mars servait aussi de terrain de manœuvre. Une grande parade s'y déroule le 7 avril. Elle donnera lieu à une médaille. Mais



Le général  
Napoléon  
La Cécilia  
(1835-1878)

contrairement aux cérémonies royalistes ou bonapartistes soumises au bon vouloir du souverain, ici, c'est le peuple lui-même qui se met en scène ; il est à la fois spectateur et acteur à travers les bataillons de fédérés.

Il faut enfin mentionner la présence dans le voisinage d'importantes fabriques d'armement, notamment les ateliers Flaud, près du Champ-de-Mars, ou encore la société Cail, implantée principalement dans le quartier de Grenelle, près de la Seine, qui était devenue la plus grande entreprise d'armement de la capitale.

Mais une telle concentration de moyens humains et matériels dans le même quartier avait son revers : en cas d'investissement de celui-ci par l'armée de Versailles, la défense de Paris allait s'en trouver considérablement affaiblie. C'est ce qui a lieu dès le début de la Semaine sanglante.

**LA FIN**

Le 21 mai dans l'après-midi, des unités versaillaises franchissent les portes du Point-du-





Jour et de Saint-Cloud, qui sont dégarnies de défenseurs suite à un intense bombardement déclenché la veille. La surprise est complète. Les versaillais progressent sans grande difficulté sur la rive droite de la Seine, jusqu'aux hauteurs du Trocadéro dont ils s'emparent dans la nuit du 21 au 22 mai. Très tôt le lendemain, ils franchissent la Seine sur le pont d'Iéna après avoir commencé depuis le Trocadéro à bombarder les fédérés cantonnés sur le Champ-de-Mars. Ils s'avancent sur la rive gauche, s'emparent des usines Cail. La résistance devient cependant plus sérieuse sur le Champ-de-Mars au milieu des baraquements

occupés par les fédérés, de l'aveu même des généraux versaillais. Mais dans le même temps, le corps d'armée du général de Cissey, parti de la porte de Versailles, progresse lui aussi vers l'École militaire. Il s'empare de la caserne Duplex toute proche. Craignant d'être encerclés, les gardes nationaux se retirent alors du Champ-de-Mars et évacuent précipitamment l'École militaire<sup>3</sup> ; ils laissent aux mains de leurs adversaires le parc d'artillerie qui s'y trouve ainsi que de nombreux prisonniers.

Le 22 mai, à 9h30, le général de Cissey établit son quartier général à l'École militaire. Une cour prévôtale y est mise en place pour juger les nombreux prisonniers, un grand nombre ayant été capturés par surprise dans la nuit. On trie en réalité les captifs : après un interrogatoire très sommaire, le verdict est pour eux soit l'acquittement (rare), soit l'envoi à Versailles ou au camp de Satory, soit la condamnation à mort, aussitôt suivie de l'exécution dans l'École ou sur le Champ-de-Mars. Les fusillades continuèrent après le transfert du quartier général de de Cissey au Palais du Luxembourg et se prolongèrent en juin.

Le nombre des exécutions est inconnu, mais il fut certainement considérable<sup>4</sup>. La presse en témoigne : « *Du côté de l'École militaire, la scène est en ce moment fort émouvante ; on y amène continuellement des prisonniers et leur procès est déjà terminé, ce n'est que détonations.* » (*Le Siècle*, 28 mai) ; « *A la caserne Lobau, à l'École militaire, la fusillade s'y fait entendre en permanence. C'est le compte que l'on règle aux misérables qui ont pris part ouvertement à la lutte.* » (*La Liberté*, 30 mai). Les fusillés étaient enterrés, pour une partie d'entre eux au moins, dans de grandes fosses communes creusées sur le Champ-de-Mars. Par crainte des épidémies, les corps étaient brûlés avant d'être recouverts de terre<sup>5</sup>.

Eugène Razoua (1830-1878)





PARIS. — Course d'insurrections oulétrés au Champ-de-Mars, dans la journée du 31 mai. — D'après un croquis de N. Tardieu.

Ainsi, c'est par un massacre que se clôt le rôle de l'École militaire pendant la Commune. Louise Michel, dans *La Commune, histoire et souvenirs* (1880), en fera mémoire avec émotion : « *Quand, pour la prochaine exposition [universelle], on creusera la terre au Champ-de-Mars, peut-être malgré les flammes allumées sur les longues files où on les couchait sous les lits de goudron, verra-t-on les os blanchis calcinés apparaître rangés sur le front de bataille, comme ils furent aux jours de mai.* »<sup>6</sup>

■ **HUBERT DE LEFFE,**

ancien conservateur de la bibliothèque  
de l'École militaire

(1) Il convient cependant de ne pas surestimer ces petites mesquineries : dans la lutte contre l'armée de Thiers, tous les responsables militaires de la Commune étaient bien dans « le même bateau », comme ils le montreront jusqu'à la fin.

(2) À noter que le fonds patrimonial de la bibliothèque de l'actuelle École de guerre, situé au rez-de-chaussée, comporte un fonds de documents contemporains de la Commune : livres, journaux, affiches.

(3) On montre encore de nos jours l'impact d'un projectile versaillais dans une glace d'un salon du premier étage.

(4) Cela valut à l'École militaire le qualificatif d'« abattoir ».

(5) Ainsi *Le Soir*, daté du 31 mai : « *On a commencé hier les inhumations en masse au Champ-de-Mars. On assure que dix mille cadavres y seront enterrés après avoir subi une préparation spéciale qui a pour objet de prévenir tout danger d'insanation [sic] pestilentielle.* »

(6) Rappelons cependant qu'une Exposition universelle s'était déjà tenue sur le Champ-de-Mars après la Commune, en 1878. Louise Michel était alors en Nouvelle-Calédonie.

## RÉVOLUTION FRANÇAISE ET COMMUNE DE PARIS DE 1871 ENTRE FASCINATION ET RUPTURE ?

**L**a Révolution française est au cœur du débat intellectuel en France tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Thiers lui-même s'est d'abord fait connaître vers 1830 comme historien libéral de l'épisode révolutionnaire. Pour les Communards, elle a été une source d'inspiration majeure. Mythe mobilisateur, elle a aussi été porteuse de divisions profondes, ce qui pose alors la question de l'héritage en révolution<sup>1</sup>.

### UNE RÉFÉRENCE INCONTESTABLE À LA GRANDE RÉVOLUTION

L'héritage révolutionnaire est particulièrement visible à travers les titres de la presse parisienne, foisonnante dans les années 1870-1871<sup>2</sup>. Les plus célèbres chants de la Grande Révolution ont ainsi inspiré des journaux. *La Marseillaise* (1869-1870), pendant le siège, était animée par le « marquis rouge », Henri Rochefort et de futurs communards (Varlin, Malon, Lissagaray...). *La Carmagnole*, qui naît juste avant l'insurrection, débute chaque numéro par une chanson. D'autres symboles forts sont, pendant la Commune, à l'origine de titres de presse. Secondigné lance en avril 1871 *Le Bonnet Rouge*, un quotidien éphémère

fameux pour ses vendeurs affublés d'un bonnet phrygien. Gustave Maroteau, jeune journaliste qui mourra en déportation, dirige successivement en avril et mai *La Montagne* puis *Le Salut public*. De même, nombreux sont les journaux

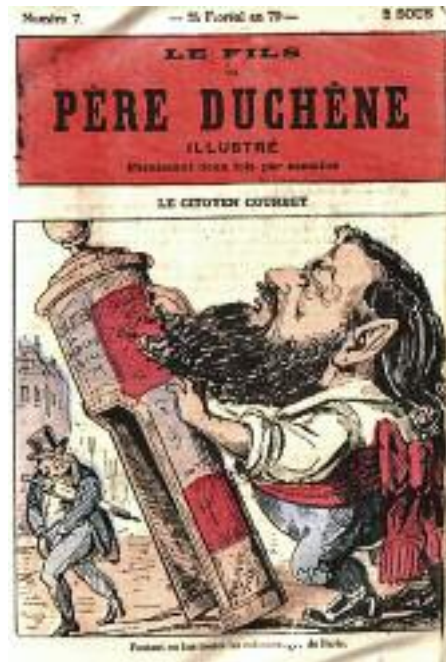
Affiche du 13 mars 1871



à reprendre des titres de la presse révolutionnaire. Lissagaray lance en mai 1871 *Le Tribun du Peuple* en référence au journal de Gracchus Babeuf, qui y exposait ses théories communistes. Moins connue, *La Bouche de Fer*, que fonde Paschal Grousset, se réfère à l'organe révolutionnaire du Cercle social de l'abbé Fauchet. À l'inverse, le plus célèbre est encore aujourd'hui *Le Père Duchêne*, inspiré du journal des sans-culottes d'Hébert. Créé par Vermesch, Humbert et Vuillaume, il sera un succès populaire à l'origine de très nombreuses imitations (*Le fils Duchêne*, *La Mère Duchêne*, *Le Pair du Chêne*...).

Le mouvement communaliste puise aussi largement dans le vocabulaire de la Révolution Française. Les références sont liées à 1792 et 1793 plutôt qu'à 1789. L'héritage jacobin et sans-culotte est par conséquent préféré aux débuts même de la Révolution. Le rapport de filiation est de fait omniprésent dans la presse. Le souvenir d'un passé glorieux revient fréquemment, comme dans cet avis que publie *Le Rappel* en janvier 1871 : « En 1792, nos pères vainquirent l'Europe, sans pain, sans habits, sans souliers ; en 1871, nous capitulons n'ayant contre nous que la Prusse, quand nos arsenaux sont pleins d'armes et de munitions. » En mars 1871, le proudhonien Pierre Denis invoque davantage l'héritage dans le premier numéro du *Vengeur* : « La Révolution est maintenant grande fille : son premier mâle fut le suffrage universel de 1848 ; son second enfant est la Commune de 1871 à laquelle elle vient de donner Paris pour berceau »<sup>3</sup>. La référence à la Révolution abonde enfin dans la terminologie servant à désigner les institutions sous la Commune. Ainsi, l'organisation politique « Commune de Paris » est proclamée le 28 mars en mémoire de celle de l'an II qui constitua à l'Hôtel de Ville, pendant la Convention, un

contre-pouvoir populaire. Jules Vallès relate dans *Le Cri du Peuple* du 30 mars 1871 : « La Commune est proclamée dans une journée de fête révolutionnaire et patriotique, pacifique et joyeuse, d'ivresse et de solennité, de grandeur et d'allégresse, digne de celles qu'ont vues les hommes de 92 ». Les expressions, en outre, de Garde nationale, de Sûreté générale (nom de la commission chargée de la police qu'anime Théophile Ferré) ou de Comité de Salut public



Courbet dans *Le Fils du Père Duchêne*  
24 Floréal an 79

renvoient à la décennie révolutionnaire. De fait, la similitude des contextes entre 1792-1793 et 1871 (guerre étrangère et civile) pousse une majorité d'élus à instaurer un pou-



voir dictatorial révolutionnaire et provisoire. Le blanquiste Raoul Rigault, procureur de la Commune, espère alors que « *le Comité de Salut public sera en 1871 ce que l'on croit généralement, mais à tort, qu'il a été en 1793* »<sup>4</sup>.

### LE DÉBAT AUTOUR DE LA RÉVOLUTION

L'importance de la terminologie révolutionnaire dans les discours communards s'explique d'abord par le débat passionné sur la Grande Révolution que raviva la gauche française dans les années 1860<sup>5</sup>. Les différents points de vue qui s'affrontèrent recoupaient pour ainsi dire le clivage politique du temps entre républicains, radicaux et socialistes.

Initié autour de 1848 par Lamartine et Michelet, le débat historique opposant Montagnards et Girondins semble dépassé à la fin de l'Empire. Un fort courant jacobin s'est au contraire imposé suite aux travaux de Louis Blanc. Première grande étude socialiste sur le sujet, son *Histoire de la Révolution française* (1847-1862) revivifie la tradition robespierriste en se revendiquant de l'héritage politique et social de 93. Formant un groupe influent sous la Commune, ses représentants sont principalement des hommes de 1848, Charles Delescluze, Charles Gambon, Jules Miot. Comme chef de faction, Benoît Malon désignait d'ailleurs l'ancien dramaturge Félix Pyat, qu'il qualifia de « coryphée du jacobinisme »<sup>6</sup>. À l'évidence, les jacobins et leur politique qu'incarna Robespierre font à la veille de la Commune l'objet d'une vive critique. Ainsi, Jules Vallès fustigera dans son roman *Le Bachelier* le verbalisme de ces « séminaristes rouges ». La réprobation de la répression jacobine du mouvement populaire, ou l'hostilité au culte de la personnalité, ont favorisé la montée de l'antirobespierrisme, courant d'idées au final fort disparate.

Adversaire résolue de l'Empire et de la Commune, la mouvance des républicains modérés réprovoque la Terreur et loue la figure plus consensuelle de Danton. Homme de la Défense nationale et de la clémence, il est précisément réhabilité sous l'Empire par des tenants du courant positiviste. À l'inverse, la tradition sans-culotte semble se perpétuer au XIX<sup>e</sup> siècle dans la population parisienne. Les aspirations politiques des communards restent en effet proches de la sans-culotterie de l'an II : athéisme, gouvernement direct et recours à la violence. Dans la lignée des travaux d'A. Soboul<sup>7</sup>, l'historien Jacques Rougerie n'hésite pas, dans son portrait du communex, à parler de « *sans-culotte de l'an 79* »<sup>8</sup>. Seulement plusieurs incarnations du mouvement populaire parisien sont mises en avant. Militant blanquiste, Gustave Tridon se fait avec son œuvre, *Les Hébertistes : plainte contre une calomnie de l'Histoire* (1864), le chantre de l'hébertisme. À Robespierre, « *l'idole inféconde et farouche* », il oppose Hébert « *gloire éternelle de la plèbe* ». En mars 1870, dans *La Patrie en danger*, le journal lancé par Blanqui pendant le siège en référence au décret de l'été 1792, Tridon exhorte encore la mystique insurrectionnelle incarnée par ces hommes : « *La Commune révolutionnaire qui a sauvé la France, et, par le 10 août et septembre, fondé la République, ne fut pas un produit d'élection régulière, une émanation bourgeoise d'un troupeau qui se rend à l'urne. Elle sortit d'une convulsion suprême, comme la lave sort du volcan* ». En parallèle, d'autres figures héroïques jusque-là marginalisées ressurgissent dans le monde de l'édition de ce temps. Journaliste influent, Auguste Vermorel republie, dans une collection intitulée *Les Classiques de la Révolution*, les œuvres des Girondins, de Danton et Robespierre. Il se fait surtout le thuriféraire de

Marat, l'imprécateur et « *martyr de la liberté* », publiant en 1869 les œuvres de Jean-Paul Marat, *L'Ami du peuple*. Pendant la Commune, il reprendra ce célèbre titre pour son journal. Autre proche de Blanqui, Arthur Ranc, avant une carrière politique dans les rangs du radicalisme, préface la même année la réédition du récit historique qui influença « le Vieux » dans sa jeunesse, *Gracchus Babeuf et la conjuration des Égaux*. L'ouvrage réhabilita à la veille de la

du XIX<sup>e</sup> siècle ne peut puiser sa poésie dans le temps passé, mais seulement dans l'avenir. Elle ne peut commencer avec elle-même avant de s'être dépouillée de toute superstition à l'égard du passé ». Difficile de savoir si l'ouvrage a inspiré les communards souhaitant dissocier 1871 de 1792-1793. Parmi ceux qui distinguent les deux périodes historiques, le doyen Charles Beslay déclare lors de la proclamation de la Commune : « *La République de 93 était un sol-*



Lecture du Père Duchêne.  
(tableau d'André Devambez)

Commune le néo-babouvisme auprès de la jeune génération.

Sous la Commune, émerge encore une autre voie qui entend se distinguer de l'héritage révolutionnaire. Déjà, Karl Marx dans son livre devenu un classique, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* (1852), soulignait la nécessité de se démarquer des idées du passé : « *La Révolution*

*dat qui, pour combattre au dehors et au dedans, avait besoin de centraliser sous sa main toutes les forces de la Patrie. La République de 1871 est un travailleur qui a besoin de liberté pour féconder* »<sup>8</sup>. De son côté, le responsable des Finances, François Jourde estime que « *les conditions économiques sont complètement changées : en 93, le pays vivait de ses produits,*



Dessin de Pillotell

aujourd'hui il vit surtout de l'échange de ses produits contre les produits étrangers ». Cependant, le débat animé sur le Comité du Salut public en mai 1871 relance la réflexion. Opposé au projet d'inspiration jacobine, Gustave Courbet exprime l'opinion largement partagée par les minoritaires : « Je désire que tous titres ou mots appartenant à la Révolution de 89 et 93 ne soient appliqués qu'à cette époque [...]. Ce que nous représentons, c'est le temps qui s'est passé de 93 à 71, avec le génie qui doit nous caractériser et qui doit relever de notre propre tempérament. Cela me paraît d'autant plus évident que nous ressemblons à des plagiaires, et nous rétablissons à notre détriment une terreur qui n'est pas de notre temps. Employons les termes que nous suggère notre révolution. »<sup>10</sup>

Au final, les hommes et femmes de la Commune ont puisé largement dans l'héritage révolutionnaire des années 1792-1794. Nourris par la ferveur du débat historique, ils ont aussi accentué entre eux les clivages idéologiques. Après l'échec de la Commune, la réflexion se poursuit. Tandis que Karl Marx, dans *La guerre civile en France* (1871), met en avant la lutte des classes et annonce la révolution prolétarienne, les conservateurs Ernest Renan et Hippolyte Taine, qui publient des analyses de la crise nationale<sup>11</sup>, réactivent la peur des « Rouges », en assimilant la Terreur à la Commune de 1871.

■ ÉRIC LEBOUTELLER

(1) Cl. Willard, « La Commune de Paris (1871) et la Révolution française », dans *Revolució i socialisme*, colloque international (Barcelone, déc. 1989).

(2) A. Dupuy, 1870-1871. *La guerre, la Commune et la presse*, A. Colin, 1959. (3) S. Guérot, *Les références à la Révolution française chez les élus de la Commune de Paris (1871)*, Master d'histoire, Université Paris-Sorbonne, 2013, p. 138. (4) *Journal Officiel de la Commune* du 4 mai 1871. (5) J.-N. Ducange, *La Révolution française et l'histoire du monde. Deux siècles de débats historiques et politiques (1815-1991)*, A. Colin, 2014. (6) B. Malon, *La Troisième défaite du prolétariat français*, Ressouvenances, 2009 (rééd.). (7) A. Soboul, « De l'An II à la Commune de 1871 : la double tradition révolutionnaire française », *Annales historiques de la Révolution Française*, n° 206, 1971. (8) J. Rougerie, *Paris libre 1871*, Seuil, 2004 (rééd.), p. 220. (9) *J. O. de la Commune*, 12 avril et 4 mai 1871. Cf. S. Guérot, *op. cit.*, pp. 99 et 143. (10) *J. O. de la Commune* du 4 mai 1871. (11) E. Renan, *La Réforme intellectuelle et morale de la France (1871)* ; H. Taine, *Les Origines de la France contemporaine* (1875).

L'association des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 a mis en place des commissions, comme l'avait fait en son temps la Commune de 1871, pour permettre au plus grand nombre possible d'adhérent.e.s de participer à ses activités.

## COMMISSION FÊTES ET ÉVÈNEMENTS



**I**ntéressons-nous à cette commission. Celle-ci a en charge, comme son nom l'indique, la réalisation (en collaboration avec les autres commissions) de tous les projets et initiatives événementiels que l'association organise chaque année : l'accueil des nouveaux adhérents, le 18 mars, le banquet, la montée au mur des Fédérés, la fête de la Commune, les participations à la fête de l'Humanité, aux journées d'Histoire de Blois, les vide-greniers, les représentations de notre pièce de théâtre, et d'autres encore.

Arrêtons-nous sur la Fête de la Commune. Celle-

ci a lieu le dernier samedi du mois de septembre, sur la Place de la Commune-de-Paris dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement. Tout commence en début d'année avec une réunion, à laquelle participe notre ami Riton, afin d'établir un projet de plateau. Dès que celui-ci est finalisé, il faut passer à la conception de l'affiche (profitons-en pour remercier nos amis Cecil et Joseph qui ont largement contribué à sa réalisation), aux différentes demandes d'autorisation (mairies et préfecture), il faut réserver les différents matériels (podium, sono...).

Durant l'été, il nous faut numéroter tous les bons de soutien, que nous assemblons en carnets



de 5 (environ 2300 carnets, envoyés avec le 3<sup>e</sup> bulletin, vendus à la boutique ou sur place lors de la fête).

Reste à faire les achats pour l'Estaminet, distribuer les affichettes, mettre en place dans le quartier les affiches afin de faire connaître le programme, nous répartir les rôles, et nous sommes déjà à la date fixée.

Dès le matin 7 heures, c'est l'effervescence : transport du matériel, montage et installation des stands, branchement de l'électricité gracieusement fournie par le restaurant *L'Espérance*, fixation des banderoles et des drapeaux rouges... afin que, dès 14 heures, la fête puisse commencer.

Pendant tout l'après-midi, celle-ci va battre son plein. Outre le podium où se relaient de nombreux artistes (dont ceux de notre pièce de théâtre), on trouve un stand de littérature, de vente de tee-shirts et objets de mémoire de la Commune, d'une tombola. N'oublions pas la buvette où les amies et amis ont le plaisir de se retrouver devant un communard, préparé par nos soins, ou de déguster une barbe à papa, des crêpes (un grand merci à Marcel) mais aussi de délicieux gâteaux confectionnés par nos adhérents.

A partir de 20h, commencent le démontage et le repli du matériel au local avec tous les ami.e.s disponibles. Enfin, tout le monde a bien mérité un peu de repos.

Le travail de la commission Fêtes et Évènements est important. Il pourrait être encore amélioré si nous étions plus nombreux. C'est pourquoi nous invitons les adhérent.e.s qui liront cet article et qui disposent d'un peu de temps à nous rejoindre.

✚ **JOËL RAGONNEAU ET JEAN-LOUIS GUGLIELMI**

Pour la Commission Fêtes et Évènements

## LA COMMUNE N'EST PAS MORTE !

**En cette fin mai 2020, l'épidémie ne nous aura pas permis de commémorer la Commune selon les formes habituelles. Pourtant, il ne sera pas dit que le Covid ait eu raison de la Commune. Comme cela avait été le cas sous l'Occupation, ou en 68, quand la montée au Mur ne pouvait avoir lieu, des dépôts de gerbe en ont perpétué la tradition.**

**En attendant la grande montée au Mur du cent-cinquantième anniversaire en 2021, on pourra dès cette année se rendre sur notre Mur virtuel, en page d'accueil de notre site, où sont présentées diverses images des montées au Mur depuis l'origine : [www.commune1871.org/](http://www.commune1871.org/)**

### ● AU MUR DES FÉDÉRÉS

**L**e jeudi 28 mai 2020, une dizaine d'amis et d'amies se sont retrouvés vers 10 h 30, à l'heure même où les derniers combats se livraient il y a 149 ans. Une cérémonie brève et simple : deux gerbes ont été déposées, l'une au nom de notre association, l'autre au nom des associations et groupements partenaires. Et le modeste chœur a pu interpréter *Le Temps des cerises*, avant de se disperser.

« C'était bien dix personnes qui se sont rassemblées au Père-Lachaise ce jeudi, drapeau



rouge flottant à peine, les deux gerbes déposées, et un timide *Temps des cerises*, prouvant sans peine que nous manquait Françoise B.

Pas de discours, mais des paroles muettes restant au fond de nos cœurs disaient « *qu'elle n'était pas morte et que l'on se rattraperait en 2021.* » (Simone M.)

### ● AU CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE

Le dimanche 24 mai, nous étions cinq ami.e.s au cimetière Montparnasse. Ce printemps 2020 confisqué n'a pas eu raison des cerises déposées et des quelques œillets rouges ornant

notre monument de la Semaine sanglante. Et si le drapeau rouge a manqué ainsi que les chants, nos cœurs étaient à l'unisson pour dire qu'elle « n'est pas morte ». (Simone M.)



### ● RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI (75011)

À l'emplacement de l'une des dernières barricades du 28 mai 1871, devant le 17 rue de la Fontaine-au-Roi, un dépôt de gerbe a été organisé comme chaque année, le samedi 30 mai, à l'initia-



tive de la section socialiste, en présence de François Vauglin, maire du XI<sup>e</sup> arrondissement, de Patrick Bloche, adjoint à la maire de Paris, ancien député (à l'initiative, en novembre 2016, de la résolution parlementaire réhabilitant les communards), et de Roger Martelli qui représentait notre association. Après la lecture d'un texte de Louise Michel par Jérôme Meyer, secrétaire de section, successivement Roger Martelli, Patrick Bloche et François Vauglin ont brièvement pris la parole pour souligner l'actualité des idéaux portés par la Commune et promettre de donner une ampleur inédite au rassemblement du 150<sup>e</sup> anniversaire, en 2021.

### ● À SAINT-PIERRE-DES-CORPS (37)

Le 28 mai, nos amis Jean-Pierre Theurier et Patrick Fonteneau, et Colette Gauthier, adjointe à la Culture à la mairie de Saint-Pierre-des-Corps, ont déposé une gerbe sur la place de la Commune de Paris.

Jean-Pierre Theurier a lu un texte :

*Le 18 mars 1871, après 4 mois d'un terrible confinement par l'armée prussienne, la population parisienne se déconfinne brutalement et chasse le gouvernement capitulard. Dans son élan, elle déconfinne les femmes, les enfants, les ouvriers, les étrangers, les écoles, les théâtres, ... et met en place le premier gouvernement ouvrier au monde.*

*Une deuxième vague de confinement lui est alors imposée, par l'armée française cette fois, laquelle tentera l'éradication définitive en commettant 30 000 assassinats pendant la Semaine sanglante. C'est à tous ces morts-là que nous rendons hommage aujourd'hui.*

*Le confinement s'est ensuite étendu au souvenir même de la Commune de Paris que l'on a cherché à éradiquer des livres d'histoire pendant 150 ans.*

*Mais tout ça n'empêche pas Nicolas que la Commune n'est pas morte et comme le disait Victor Hugo : « Le cadavre est à terre, mais l'idée est debout. »*

De son côté, Colette Gauthier a lu un texte d'Utgé-Royo sur la Commune, intitulé *Sur le Temps des cerises*.



### ● AU PÈRE-LACHAISE, AVEC GEORGE PAU-LANGEVIN, DÉPUTÉE DU 20<sup>E</sup>

Commencée le 18 mars 1871, la Commune s'achève rue Ramponneau, dernière barricade tombée. Les combats se poursuivent





jusque dans le Père-Lachaise où seront fusillés 147 combattants, le 28 mai, fin de la Semaine sanglante, devant ce qui est depuis le Mur des Fédérés. Rappelons-nous.

### ● « IL A COMMÉMORÉ LA SEMAINE SANGLANTE. »

Michel Pinglaut, coprésident des Amis berrichons de la Commune de Paris, a tenu à marquer la Semaine sanglante, sachant que l'habituelle cérémonie d'hommage à Paris ne pouvait avoir lieu en raison des restrictions sanitaires.

La Semaine sanglante s'est déroulée du 21 au 28 mai 1871. Elle est commémorée, chaque année, au cimetière du Père-Lachaise à Paris, par une montée au Mur des fédérés.

Cette année, cette cérémonie ne pouvant pas avoir lieu, en raison des restrictions sanitaires dues à la pandémie de Covid-19, Michel Pinglaut a décidé de commémorer, à sa façon, ces événements. Il avait installé une exposition sur la grille de sa propriété et dans son jardin, au 15,

avenue Louis-Billant.

La Commune de Paris est une page de l'histoire de France qui est souvent oubliée mais qui a fait, tout de même, plus de 30 000 morts.

Une association a été créée, à laquelle Michel Pinglaut, Villabonnais bien connu, est adhérent depuis 1971, année du centenaire de ces événements tragiques.

Un comité Berrichon, Cher-Indre, a été fondé en 2005, officialisé en 2014, dont il est, aujourd'hui,

coprésident et dont le siège social est à Villabon. Extrait du *Berry républicain* du 31 mai 2020.

### ● FAIRE CONNAÎTRE LES COMMUNARDS

Ce comité participe à des initiatives nationales mais est, également, à l'origine d'initiatives locales.

L'objectif de cette association berrichonne est de faire connaître le maximum de Communards (ou Communeux) du Cher et de l'Indre. Ainsi, sous son impulsion a été créé un espace Gabriel-Ranvier à Baugy et des conférences ont lieu régulièrement à Vierzon sur Félix Pyat, Édouard Vaillant, Charles Gambon et Marie Mercier, héros de la Commune.

Gabriel Ranvier, Balgycien d'origine (né en 1828) est celui qui, au balcon de l'Hôtel de Ville de Paris, a déclaré en 1871 : « *Au nom du peuple, la Commune de Paris est proclamée !* » Il a créé la dernière affiche de la Commune durant la Semaine sanglante et s'est exilé à Londres. Il est décédé en 1879.



## BRIGADES INTERNATIONALES : « L'APPORTEUR DE L'ESPOIR »

**S**i vous êtes Parisien(ne), ou si vous passez par Paris en empruntant la gare d'Austerlitz, sans doute aurez-vous remarqué la sculpture monumentale installée dans la cour d'arrivée. Très belle œuvre de l'artiste Denis Monfleur, intitulée *L'Apporteur de l'espoir*. Son nom est une référence au roman d'André Malraux, *L'Espoir*, qui retrace les événements de la guerre d'Espagne. Pesant six tonnes pour une hauteur de trois mètres, cette œuvre, installée le 22 octobre 2016, est la plus grande sculpture monolithique posée à Paris depuis un siècle.

Elle rappelle le départ des combattants engagés en 1936 dans les Brigades internationales pour défendre l'Espagne républicaine contre le fascisme.

Espagne 1936 : à la suite des élections, un Front populaire est légalement élu. Mais très vite l'armée espagnole se rallie au fasciste Franco qui, avec le soutien d'Hitler et de Mussolini, veut renverser la République. Pour se défendre, le gouvernement républicain organise une armée. En renfort, venant des pays environnants, des volontaires se mettent au service de la République espagnole. Ils affirment leur subordination à l'État espagnol et s'engagent totalement.

Cela représente 30 000 volontaires internationaux venus de 30 pays, dont 9 500 Français. Le 7 septembre, ils forment des bataillons. Une brigade



de l'un d'entre eux, la 9<sup>e</sup> du 14<sup>e</sup> bataillon, est dénommée « Commune de Paris ». Elle mènera, le 14 septembre, son premier combat au sud-ouest de Madrid, mais c'est dans la bataille de l'Èbre que le bataillon s'illustre ; une des plus rudes batailles, mais aussi la plus déterminante pour tenter de faire barrage aux troupes fascistes. Le combat est inégal. Et pourtant, par trois voies différentes, les brigadistes tentent l'impossible – ils doivent traverser l'Èbre. Ils n'ont pas de matériel. Ils rassemblent tonneaux, madriers, échelles, cordages et s'avancent sur un pont de fortune. De l'autre côté les tirs sont nourris. Des barques ont été amenées la nuit précédente, plusieurs sont coulées, les survivants tentent de revenir sur la berge à la nage. Toute la nuit les tentatives se



Reportage d'Emilio Fomet sur la brigade *Commune de Paris* dans le magazine *Estampa* du 10 octobre 1936.

renouvellent. Mais cet ouvrage, qui a coûté tant d'efforts, tombe sous les coups de l'artillerie allemande. Un témoin raconte : « *Nos gars du bataillon « Commune de Paris » contre-attaquent... prennent un drapeau fasciste et différents matériels... Combien de fois « Commune de Paris » a contre-attaqué, nul ne peut le dire... Combien de nos camarades trouvèrent la mort... Le bataillon « Commune de Paris » résista une journée durant à six bataillons du fascisme.* »\*

Ce bataillon avait pour but de faire diversion pour permettre aux troupes républicaines de passer plus loin. Grâce à leur courage, à leur sacrifice, l'objectif fut atteint. Ils tinrent tête jusqu'en janvier 1939. Mais, cependant, le combat est inégal et les forces républicaines sont anéanties.

Début 1939, entre 400 000 et 500 000 réfugiés quittent une Espagne meurtrie, pour fuir la terreur fasciste. À la frontière, des policiers français contrôlent les exilés qui sont enfermés dans des camps. Loin

d'être des camps d'accueil, ce sont des camps d'internement. En France, la solidarité s'active pour fournir une aide alimentaire et des secours. Des comités d'aide se forment. On relève à leur tête des personnalités comme Romain Rolland, Aragon, Paul Langevin, Francis Jourdain, fondateur des arts décoratifs modernes en France, et qui fut, en 1938, secrétaire général des Amis de la Commune de Paris.

Aujourd'hui, l'Association des Amis des combattants en Espagne républicaine (ACER) entretient avec force le souvenir de ce moment de l'histoire. Elle est à l'origine de la réalisation, à la gare d'Austerlitz, de ce monument exceptionnel, construit par souscription.

Nous les retrouvons avec nous chaque année, avec leur drapeau, lors de la Montée au Mur des Fédérés. En 2010, des survivants brigadistes étaient présents eux aussi.

De longues années d'amitié, de valeurs communes, existent entre nos deux associations. Nul doute que nous nous retrouverons en 2021 pour commémorer ensemble le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris.

**CLAUDINE REY**

\* Sources : Geneviève Dreyfus-Armand, *Les camps sur la plage, un exil espagnol*, Autrement, 1995. Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France. De la Guerre civile à la mort de Franco*, Albin Michel, 1999.



Des survivants brigadistes au Mur des Fédérés.

## EN BERRY LA COMMUNE NE MEURT PAS

**E**n Indre, dans le cadre des conférences itinérantes consacrées aux natifs/tives insurgé.e.s de la Commune et à l'histoire locale sous la Commune, Jean Annequin tiendra la 8<sup>e</sup> conférence le jeudi 15 octobre à 18 heures au Blanc, à l'invitation des Amis du Blanc et de l'Université Populaire Blançoise. Elle portera sur l'ancien canton du Blanc. Lucette Lecointe, une amie de Baraize, qui apporte son précieux concours à l'enrichissement biographique des natifs et natives de l'Indre, a fait une belle découverte : le destin après la Commune d'un Castelroussin, Pierre-Philippe Lebeau, seul condamné de la Commune à avoir réussi son évasion du bateau l'emmenant en Nouvelle-Calédonie et revenu en France après un périple dans la jungle brésilienne. Malgré la situation, le projet du 150<sup>e</sup> anniversaire reste bien sûr d'actualité, les préparatifs d'initiatives ayant été anticipés. Les réunions amicales des ami.e.s indriens à La Châtre et au Menoux chez Georges Chatain avec l'ami chilien Pedro Lopez, sans oublier les ami.e.s de Buzançais, ont permis de détailler les actions : ainsi, entre autres, le projet artistique interdépartemental, initié et géré par notre ami creusois Bernard, déjà bien lancé et avec plusieurs artistes locaux dont, dernière participante, Séverine de la Châtre.

Notre comité local n'a pas échappé aux restrictions générales d'activités, depuis la mi-mars. Le bicentenaire de Gambon en fut une victime notoire. Cependant, des échanges de courriels ont pu se dérouler entre Berrichonnes et Berrichons, amies et amis des comités locaux ou membres de l'association nationale. Vous lirez, à part (dans la rubrique « Lectures ») les activités du site Gilblog, tenu avec régularité par un de nos membres, Jean-Pierre Gilbert. Le site Vaillantitude, très actif, lui aussi, s'est associé à l'activité vierzonnaise de Ciné Rencontres ; chaque mois de cette étrange période a eu droit à une page fourre-tout interactive, choix assumé. Des vidéos : Francesca Solleville chantant *Le*

*Temps des cerises* de son balcon, *L'Internationale* rock d'une émission chinoise, la pièce de théâtre *Le rendez-vous du 18 mars*, le détournement de la chanson « *Vesoul* »... Une excellente nouvelle : l'exposition Kanak au Musée du Berry (voir n° 82) est maintenue. Elle a été décalée du 1er juillet 2020 au 11 janvier 2021. La commissaire de l'exposition, Mme D. Deyber, a suggéré de faire ainsi un trait d'union avec les manifestations du 150<sup>e</sup> anniversaire. Nous avons marqué, à notre façon, l'évocation de la Semaine sanglante.

✦ **JEAN ANNEQUIN, MICHEL PINGLAUT,  
JEAN-MARIE FAVIÈRE**

## L'ACTIVITÉ REPREND EN TRÉGOR-ARGOAT



**L'**évolution de la pandémie due au coronavirus, même s'il faut rester très vigilants, permet la reprise d'une certaine activité de notre Comité. Nous avons dû reporter les temps forts prévus au premier semestre 2020 : l'hommage à Louis Rossel qui devait avoir lieu le 19 mars dernier, à Locquémeau ; la conférence sur la laïcité qui était programmée pour le 8 avril, à Trélévern ; notre fête annuelle à Tonquédec, le 13 juin.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'annoncer que l'exposition du 190<sup>e</sup> anniversaire de Louise Michel, qui devait ouvrir au Truc Café, à Lannion, le 29 mai, est visible depuis le mardi 9 juin.

Pour vous tenir informés des actions de notre Comité n'hésitez pas à vous promener sur notre site et, pour mieux connaître la Commune de Paris 1871, à aller sur le site national et les sites amis.

✦ **DENIS ORJOL** Comité Trégor-Argoat des Amies et amis de la Commune de Paris 1871

[commune-1871-tregor.monsite-orange.fr](http://commune-1871-tregor.monsite-orange.fr)

# DES AMIS NOUS ONT QUITTÉS

## LUC ALGAN



Luc notre Ami.

Luc était des nôtres, avec Claire sa compagne, quand nous avons passé toute une journée à déambuler, à la recherche des vestiges des remparts de Philippe Auguste, qu'avait organisée, d'une façon informelle, notre ami Jean-Marc Deschamps.

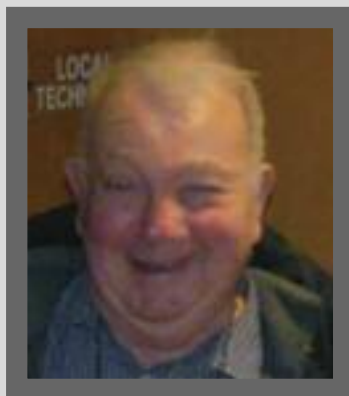
Curieux sûrement d'histoire, notre virée en Touraine ne lui avait pas non plus échappé. C'est donc naturellement qu'il est venu à la Commune partager avec Claire notre banquet en 2019.

Pour avoir partagé quelques moments privilégiés près de notre monument au cimetière du Montparnasse, je connaissais la gravité de sa maladie, dont il ne faisait pas secret.

Lors de ses obsèques, ses proches ont évoqué l'attachement de Luc à la poésie. À sa mémoire, ces deux vers de René Char (Les Matinaux) :

« *Vivre, c'est s'obstiner à achever un souvenir... Mourir, c'est devenir, mais nulle part, vivant ?* »

## PIERRE PERROT



On nous annonce le décès de Pierre Perrot, le 31 mars 2020, des suites du Covid-19.

Militant communiste à Créteil, il était un adhérent de longue date des Amies et Amis de la Commune, et avait créé une antenne de l'association dans sa ville.

Notre association s'associe à la tristesse de ses proches et de ses camarades. 🇫🇷



## AUTOMNE COMMUNARD EN CREUSE

Dans le précédent bulletin, nous avons fait part de nos projets pour le 150<sup>e</sup> anniversaire. Comme nous voulons faire vivre ces projets, nous organisons cet automne, du 25 septembre au 4 octobre, une série de manifestations à l'abbaye de Prébenoît, 23270 Bétête :

La présentation d'une exposition artistique sur le thème de la Commune de Paris (actuellement 25 participants inscrits).

## FAIRE UN PETIT TOUR SUR LA PLACE HÉNOCQUE

Il existe un kiosque à journaux dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement, pas très loin de notre association, qui est resté ouvert tout le temps du confinement, fidélisant par là même une clientèle qui lui reconnaît son courage.

Quand vous vous promènerez vers le square de l'Abbé-Georges-Hénocque (un abbé résistant et déporté à Dachau), une marchande de journaux vous accueillera avec son masque fabriqué par des mains habiles. Vous ne manquerez pas de jeter, par-dessus son épaule, un regard attentionné sur sa collection de statuettes, Lénine, Marx, et de nombreuses représentations du Che, ainsi que le calendrier de notre association. Vous ne saurez rien d'elle, sinon qu'elle parle un français correct appris dans son pays natal. Toutefois, nos brochures sont bien en évidence sur son comptoir, ce qui montre bien son attachement à la Commune de Paris.

Cela mérite bien un petit détour lors de votre visite sur Paris.

**SIMONE MATUSALEM**

Trois spectacles :

*Héros ordinaires V3 - Chansons du temps de la Commune*, avec Séverin Valière et Pauline Fleury.

*Le temps des cerises* par la Java des Mots, spectacle monté en Creuse par le couple Catherine et Jean-Claude.

Lecture par Bruno Jouhet d'extraits du livre d'Elisée Reclus, *Histoire d'un ruisseau*.



Un avant-goût de l'exposition.

Ceci peut permettre à d'autres comités locaux de venir visiter l'exposition et de voir les spectacles, pour les réserver et les faire venir dans leurs départements (sans déclaration à la SACEM). Je peux vous faire parvenir par mail plus d'informations sur l'exposition (livret en préparation et fiches spectacles).

**BERNARD BONDIEU**

Renseignements : Bernard Bondieu au 05 55 51 22 39.

## communards-1871.fr

### UN NOUVEL OUTIL POUR LES RECHERCHES SUR LA RÉPRESSION JUDICIAIRE DE LA COMMUNE

Depuis septembre 2019, les internautes ont accès à un site qui contient une étude intitulée *La répression judiciaire de la Commune : des pontons à l'amnistie (1871-1880)*. Il s'agit du site **communards-1871.fr**, dont l'auteur est Jean-Claude Farcy, ancien chercheur au C.N.R.S, spécialiste de l'histoire rurale et de la justice aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle.

La base de données concerne la Commune de Paris et non celles de province. Son intérêt est double : permettre d'affiner les informations sur l'histoire générale de la répression de la Commune et encourager les recherches à caractère plus thématique ou local, en élargissant le champ des investigations que favorisait déjà le Maitron.

L'auteur est allé fouiller dans les dossiers d'érou des lieux de détention des insurgés, notamment ceux de la côte atlantique – Brest, Lorient, Cherbourg et Rochefort – ainsi que dans les dossiers des conseils de guerre, et a pu accumuler des informations sur 41 375 personnes jugées par la justice militaire.

Elles sont présentées sous forme de fiches nominatives par prévenu (origine, profession, âge, activité pendant la Commune, date d'arrestation, etc.) et de fiches thématiques variées.

Un texte général rappelle les conditions dans lesquelles se sont déroulées les arrestations, l'instruction des dossiers, les lieux de détention des prévenus, pontons ou prisons, ainsi que les mécanismes de mise en place de ces tribunaux militaires, leur mode de fonctionnement et informe sur les condamnations et l'exécution des peines.

Les recherches, dans la base de données, peuvent s'or-



ganiser de plusieurs manières. Soit par prévenu (liste alphabétique), soit par département d'origine des prévenus (dans cartographies), soit par les listes de détenus par lieux de détention.

Outre l'origine des prévenus, la cartographie fournit des statistiques par arrondissement et quartiers de domicile (âge, profession, ceux qui ont été condamnés, les bénéficiaires d'un non-lieu, les condamnés à la déportation, les décédés en détention, etc.).

La détention des prisonniers sur les côtes de l'Ouest est détaillée par ports, pontons, autres lieux de détention, avec des listes de non jugés et de non-lieux et on trouve mention des décisions judiciaires (conseils de guerre, tribunal correctionnel de la Seine) avec la date, le verdict et la législation appliquées (articles du Code pénal, Code de justice militaire, etc.), ainsi que des lieux de détention (pontons, prisons, bagne avec navire à l'aller et au retour) et les grâces demandées ou obtenues.

Des dossiers renseignent sur les insurgés en poste dans les forts, les engagés dans divers corps d'éclaireurs, francs-tireurs, tirailleurs, sapeurs-pompiers, ceux arrêtés

## FERRAT, DIX ANS DÉJÀ

par les armées ennemies et livrés aux versaillais, ceux jugés pour des affaires particulières (destruction de la colonne Vendôme, exécution des otages, etc.).

Certains dossiers ont un accès réservé aux chercheurs, notamment ceux qui ont trait à la déportation en Nouvelle-Calédonie et aux condamnations à mort. Pour y accéder, une inscription est obligatoire auprès de l'Université de Bourgogne.

Comme l'auteur le souligne dans son introduction, l'histoire de la répression judiciaire « reste à faire » : la base de données est un bon point de départ pour les recherches.

Pour les passionnés de l'histoire des révolutions et mouvements populaires au XIX<sup>e</sup> siècle, le nom de Jean-Claude Farcy n'est pas inconnu. Il avait déjà mis en ligne, en 2012, la liste des inculpés de l'insurrection de juin 1848 et, en 2013, une recherche de même nature sur les poursuivis à la suite du coup d'État de décembre 1851 (sur les sites [inculpés-juin-1848.fr](http://inculpés-juin-1848.fr) et [poursuivis-décembre1851.fr](http://poursuivis-décembre1851.fr)). Un récidiviste Jean-Claude Farcy ? Oui, mais d'utilité publique !

Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, Jean-Claude Farcy travaille à l'écriture d'un ouvrage sur la répression militaire et judiciaire de la Commune, dont nous aurons l'occasion de reparler dans ces colonnes lorsqu'il paraîtra.

**GUY BLONDEAU**

Voilà 10 ans que Jean Ferrat nous quittait, mais heureusement il nous reste ses chansons. En hommage à ce grand humaniste, à ce parolier et compositeur merveilleux, à ce chanteur dont la belle voix nous fait encore frémir, Les Amies et Amis de la Commune de Paris vous rappellent les paroles de sa chanson : La Commune. **MONIQUE PEAINCHAU**

### LA COMMUNE

#### Il y a cent ans commun commune

Comme un espoir mis en chantier  
Ils se levèrent pour la Commune  
En écoutant chanter Pottier  
Il y a cent ans commun commune  
Comme une étoile au firmament  
Ils faisaient vivre la Commune  
En écoutant chanter Clément

#### C'étaient des feronniers

Aux enseignes fragiles  
C'étaient des menuisiers  
Aux cent coups de rabots  
Pour défendre Paris  
Ils se firent mobiles  
C'étaient des forgerons  
Devenus des moblots<sup>1</sup>

#### Il y a cent ans commun commune

Comme artisans et ouvriers  
Ils se battaient pour la Commune  
En écoutant chanter Pottier  
Il y a cent ans commun commune  
Comme ouvriers et artisans  
Ils se battaient pour la Commune  
En écoutant chanter Clément

#### Devenus des soldats

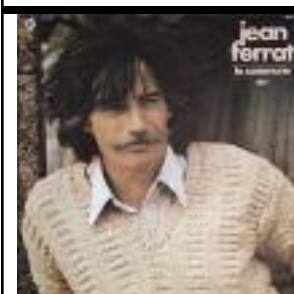
Aux consciences civiles  
C'étaient des fédérés  
Qui plantaient un drapeau  
Disputant l'avenir  
Aux pavés de la ville  
C'étaient des forgerons  
Devenus des héros

#### Il y a cent ans commun commune

Comme un espoir mis au charnier  
Ils voyaient mourir la Commune  
Ah ! laissez-moi chanter Pottier  
Il y a cent ans commun commune  
Comme une étoile au firmament  
Ils s'éteignaient pour la Commune  
Écoute bien chanter Clément.

Paroles Georges Coulonges,  
musique Jean Ferrat, 1971.

(1) Moblot : garde mobile en 1870



## MORT CIVILE, DÉGRADATION CIVIQUE...

**L** arrive quelquefois, lorsque l'on fait des recherches, que l'on trouve dans les registres cette mention : « mort civile ». Qu'est-ce que la mort civile ?

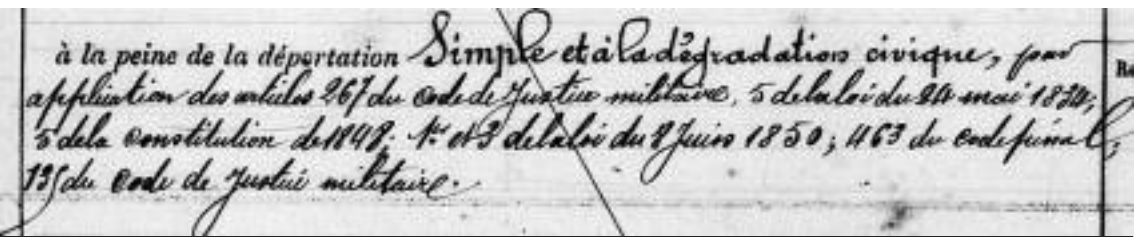
**LA MORT CIVILE** est la « cessation de toute participation aux droits civils ». Elle consiste, pour une personne, en l'extinction, légalement prononcée, de sa personnalité juridique, ce qui emporte une privation générale des droits. La personne est réputée ne plus exister, bien qu'elle soit vivante physiquement. Il s'agit donc d'une fiction juridique.

Le condamné perdait la propriété de tous ses biens, sa succession était ouverte au profit de ses héritiers, le mariage qu'il avait contracté était dissous.

En janvier 2018, le Sénat a créé le Bureau d'abrogation des lois anciennes inutiles (BALAI).

« *La France n'applique plus la mort civile depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il paraissait donc possible d'abroger cette loi* », expliquent les rédacteurs du rapport.

Le Parlement a adopté définitivement le jeudi 28 novembre 2019 une proposition de loi qui abroge 49 lois adoptées entre 1819 et 1940, dont la loi du 31 mai 1854 abolissant la mort civile, qui était devenue sans objet.



Un condamné de la Commune à la déportation simple et à la dégradation civique, le 18 mars 1872.

Issue du droit romain, la mort civile vise à priver l'individu de ses droits civils, notamment à la suite d'une condamnation aux galères ou au bannissement de la cité.

Elle a longtemps constitué le pendant civil des condamnations pénales les plus graves jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> :

- pour les condamnés à mort par contumace ou en instance d'exécution ;
- pour les condamnés aux travaux forcés à perpétuité ;
- pour les déportés (condamnés politiques).

**LA DÉGRADATION CIVIQUE** était en droit français, une peine criminelle, infamante, portant privation des droits civiques et politiques et de certains droits civils.

Elle apparaît avec le code pénal de 1791 puis est maintenue par le code des délits et des peines de 1795 et le code pénal de 1810. Elle disparaît avec le nouveau code pénal entré en vigueur le 1er mars 1994. Elle reste à ce jour une peine complémentaire.

CES ARTISTES COMMUNARDS QUI VONT S'ÉPANOUIR À L'ÉTRANGER ET Y RÉUSSIR MIEUX QU'EN FRANCE (4)

Au terme de cette enquête qui a permis d'étudier plusieurs artistes communards exilés après la Commune, qui se sont installés dans d'autres pays et s'y sont épanouis (Georges Montbard, Achille Oudinot, James Tissot), auxquels on pourrait ajouter Lucien Henry et Pillotell<sup>1</sup>, nous évoquerons un dernier artiste complètement sorti des radars en France, avant d'essayer d'expliquer ces réussites paradoxales.

## ALFRED TISCHBAUER 1853-1922



On ne peut trouver aucun renseignement sur cet artiste aujourd'hui en France : toutes les sources d'information proviennent d'Australie ou des États-Unis et seraient donc à vérifier soigneusement. Fils d'un émigré de Moravie et d'une française, il est né à Paris en 1853. Il reçoit une formation de décorateur et travaille à l'Opéra de Paris. En 1871, impliqué dans la Commune de Paris, il est condamné à la déportation en Nouvelle-Calédonie, selon toutes les sources australiennes. Mais la seule information française dont nous disposons signale qu'il serait parti le 29 janvier 1879 du Royaume-Uni, à bord du navire *John Elder*, pour l'Australie, ce qui semble indiquer qu'il aurait quitté la France après la Commune pour se réfugier en Angleterre. Pourquoi ce départ pour l'Australie ? Pourquoi les articles parus en Australie indiquent-ils qu'il venait de Nouvelle Calédonie ? Mystère complet qui reste à éclaircir.

Après l'amnistie, il s'installe à Melbourne puis à Sydney, où il enseigne la perspective au Sydney Technical College, comme Lucien Henry. Il participe régulièrement aux expositions annuelles de la Nouvelle-Galles-du-Sud, à Sydney, et notamment à celle de 1883 pour laquelle il envoie une peinture à l'huile qui reçoit une très bonne critique : « *Alfred Tischbauer n'a envoyé qu'une œuvre, mais elle est si bonne qu'elle vaut une demi-douzaine d'œuvres moins soigneusement peintes. C'est une vue de la rue Georges du côté nord de la rue Wynyard et orientée vers le sud. Le travail architectural est fini au plus haut degré ; la perspective est tout simplement parfaite.* » (*Sydney Morning Herald*, 31 mars 1883). Cette toile très connue figure aujourd'hui dans la collection de la bibliothèque de l'État de la Nouvelle-Galles-du-Sud. Dans cette même exposition le peintre australien John Peter Russel, ami des peintres impressionnistes français, expose un portrait d'Alfred Tischbauer. Le peintre devient un spécialiste de scènes de rue et de panora-





Alfred Tischbauer, *George Street, Sydney*, 1883 ; State Library of New South Wales, Sydney

mas de grands immeubles. Lucien Henry et Tischbauer participent à la *Sydney French Club Association*, qui organise chaque année un dîner pour fêter le 14 juillet, présidé par le consul de France<sup>2</sup>. Après le retour en France de Lucien Henry, Tischbauer retourne à Melbourne, où il va travailler pour la compagnie Dampier au *Alexandra Theater* en tant que décorateur sous le nom d'Alta. Il s'installe ensuite à Sale dans l'État de Victoria, où il continue d'enseigner. En 1903, il part avec sa femme pour les États-Unis, où il poursuit sa carrière de décorateur à la fois dans le théâtre et le cinéma. Il meurt en 1922, à Los Angeles.

### COMMENT EXPLIQUER CES RÉUSSITES À L'ÉTRANGER ?

Une première explication est que la plupart de ces artistes sont très jeunes, à l'exception d'Achille Oudinot : ils ont entre 18 et 35 ans, et donc un esprit d'initiative et une faculté d'adaptation plus grande. Pas encore « installés » dans leur propre pays, ils n'ont pas grand-chose à perdre et acceptent le changement et des situations nouvelles. Ils sont ouverts aux occasions qui se présentent, prêts à innover : Lucien Henry va innover et devient l'un des créateurs d'un art décoratif spécifiquement australien. Pillotell change complètement de style et s'adapte au public de la haute société anglaise : « *Pendant plus de vingt ans, j'ai exercé, je puis dire, une influence considérable sur la mode anglaise* », confie-t-il à Maxime Vuillaume<sup>3</sup>.

Une autre explication est qu'ils débarquent dans des pays « neufs » (les États-Unis, l'Australie) dans lesquels l'art est encore dans l'enfance, où les structures et les hiérarchies sont ouvertes, des pays où l'on peut se faire

une place rapidement. Et surtout des pays où la réputation et l'image de la France sur le plan artistique sont très favorablement appréciées. Ces artistes français vont pouvoir être admis dans les salons et enseigner facilement dans les écoles d'art. Ainsi Lucien Henry a pu participer à un salon artistique à Sydney alors qu'il était encore au bagne en Nouvelle-Calédonie : au même moment les artistes ayant sympathisé avec la Commune étaient écartés des salons en France ! Le cas de la Grande-Bretagne, société pourtant conservatrice et ancienne sur le plan artistique, est un peu différent. Ce pays a accueilli facilement les artistes communards parfois avec curiosité et parfois avec sympathie. Jamais un artiste comme Pillotell n'aurait pu fréquenter en France des personnalités équivalentes au futur roi d'Angleterre ou faire des portraits de ministres et de la reine ! Les grands hebdomadaires illustrés anglais se sont ouverts aussi aux artistes français (Félix Régamey, Montbard, James Tissot) et ont donné une image de la Commune beaucoup plus réaliste et nuancée que les hebdomadaires français. Ces constatations révèlent à quel point la société française de l'époque était cadennassée et réactionnaire sur le plan politique, et incapable d'apprécier de jeunes talents sur le plan artistique.

■ PAUL LIBSKY

(1) Voir les articles dans *La Commune*, n° 71 et n° 74. (2) Eric Berti et Ivan Barko, *French lives in Australia*, Isfar, 2015. (3) Maxime Vuillaume, *Mes Cahiers rouges*, La Découverte, 2015, p. 687.

## FAIRE MÉMOIRE DES JOURNÉES DE JUIN 1848

**J**avais acquis cet insigne commémoratif il y a quelques années à l'occasion d'un Salon consacré aux objets anciens, qui s'était tenu place de la Bastille, à Paris. Selon le vendeur, il provenait d'une collection dispersée dans le cadre d'une succession, les autres objets exposés étant des insignes royalistes ou bonapartistes. Celui-ci est un passant de foulard. Les ouvriers et les artisans avaient en effet coutume, pendant une grande partie du 19<sup>e</sup> siècle, de porter un foulard par-dessus leur blouse. Ce passant a été confectionné à partir d'un morceau d'os évidé. Il présente certains des attributs de la Deuxième République, inspirés en partie de la franc-maçonnerie : l'équerre, le fil à plomb, le tout couronné du bonnet phrygien. Mais la mention « Juin 1848 » montre aussi à quel point le souvenir des sanglantes Journées des 23 au 26 Juin avait créé un véritable traumatisme dans la classe ouvrière. Le port de l'insigne dans les années qui suivent est donc un acte militant : on n'oublie rien. Des rescapés des Journées de Juin participeront à la Semaine sanglante, tant il existe une continuité revendiquée entre 1848 et 1871. L'objectif reste alors encore et toujours l'instauration d'une République démocratique et sociale véritable, combattue par les versaillais de 1871 : on connaît l'épisode emblématique dans lequel le général de Galliffet fait sortir des rangs des prisonniers les fédérés les plus âgés parce qu'il les soupçonne d'avoir déjà participé au soulèvement de juin 1848. Il les fait fusiller sur-le-champ. ■ HL





## QUELLE INTERNATIONALE !

L'émotion due à un chant, un hymne ! Chacun, ému, se rappelle la première fois où il a entendu cet appel à l'espoir, à un monde nouveau, à la justice sociale. Dans une manifestation, une AG, plus rarement sur une barricade. Il vient de loin, il enfle, il occupe la rue et, quand c'est à Paris, sur les pavés parisiens, c'est encore plus beau, c'est l'écho de la Commune. Les dessins de Baudouin donnent forme et vie à ces mots, « *Debout les damnés de la terre* », ceux des usines ; ils forment un cortège, un peuple. Très belle, cette bouche qui crie sa révolte et invite « *Nous ne sommes rien, soyons tout !* ». Elise Thiébaud propose une approche personnelle de sa ren-

contre avec *L'Internationale* et Eugène Pottier. Né en 1816, pas vraiment prolétaire, issu de famille modeste, celui-ci est passionné par la versification, admire Béranger, le grand poète populaire de ces temps, rejoint la « Société des buveurs d'eau », fréquente les goguettes et participe à la Révolution de 1848. Rapidement, il s'essaie aux chansons pacifistes, tout en créant une petite entreprise de dessin et peinture industrielle qui se développe sereinement.

Mars 1871 le voit élu maire du II<sup>e</sup> arrondissement. Il participe à la création de la Fédération des artistes avec Courbet, Daumier, Dalou, Manet, qui a pour but « *la libre expansion de l'art, dégagée de toute tutelle gouvernementale et de tout privilège* ». Après la Semaine sanglante, caché dans Paris, traqué par une des répressions les plus sanglantes, il met la dernière main au chant qui va conduire, sur tous les continents, des femmes et des hommes vers la conquête d'une république démocratique et sociale, l'idéal de la Commune de Paris. Élise

Thiébaud nous montre que les termes et les thèmes de *L'Internationale* existent déjà dans d'autres textes, la versification fait partie des modes de communication, de propagande du peuple. Pottier s'enfuit hors de France, puis revient après l'amnistie, publie quelques chants révolutionnaires, mais ne connaîtra pas la gloire de son chant. Il meurt en 1887 et ses obsèques seront violées par les forces de l'ordre. La mise en musique de *L'Internationale* par Pierre Degeyter est une autre légende.

Lisez les strophes de ce chant, de notre chant, elles en appellent à toutes les sensibilités du mouvement ouvrier et socialiste. Les républicains, les socialistes, les anarchistes, les blanquistes, les communistes, « *Il n'est pas de sauveurs suprêmes, Ni Dieu, ni César, ni tribun, Producteurs sauvons-nous nous-mêmes !* ».

■ FRANCIS PJAN

Baudouin et Elise Thiébaud, *Les fantômes de l'Internationale*, Éd. La ville brûle, 2019



## LES COMMUNARDS DU CHER

Tous les lecteurs de ce bulletin connaissent l'œuvre de la Commune de Paris. Régulièrement, de nouvelles informations élargissent le cercle des connaisseurs. Mais nous le constatons tous les jours, dans la mémoire collective des Français, il n'en existe qu'un vague écho, car on n'apprend presque rien sur la Commune à l'école. Alors, pour ce qui est des communards du Cher, pensez donc...

Même en Berry, peu savent que c'est Gabriel Ranvier qui a proclamé la Commune le 28 mars. La fleuriste de son bourg natal, Baugy, confondait Semaine sanglante et Saint-Barthélemy. C'est au Vierzonnais Edouard Vaillant qu'on doit l'école gratuite, obligatoire et laïque. C'est Félix Pyat qui présente le décret de séparation de l'Église et de l'État. Charles Gambon, né à Bourges<sup>1</sup> fut un communard de premier plan. Des rues de nos villes et des écoles, heureusement, portent leurs noms. Mais qui connaît Emmanuel Delorme, les frères Okolowicz, Eugène Baudin, Jean-Baptiste Chardon ? Il faut citer les parfaits méconnus, comme Gervais Bourdinat, Joséphine Bergé, Henri Foucher, Michel Limousin... Tous ces anonymes ont été des acteurs du soulèvement ou ses soutiens dans le Cher.

C'est en pensant à eux qu'est venue l'idée de faire ce livre, pour les nommer, dire leur village d'origine, leur donner une place dans les mémoires. On l'a fait pour les poilus de 14-18,

pourquoi pas pour les communards qui furent nombreux à vivre leur rêve jusqu'à en mourir ? Le lecteur découvriera peut-être que l'un d'eux est son ancêtre ?

210 notices biographiques de communards du Cher (avec leur état-civil), constituent le principal du livre, 1871 La Commune et les communards du Cher, avec rappel du contexte historique, résumé des événements, les



actes de soutien dans le Cher. Des textes et documents de l'époque, 60 portraits et illustrations, complètent l'ouvrage. Pour le 150<sup>e</sup> anniversaire, c'est le moment de retenir ce livre ! Il complètera celui du regretté Jean Chatelut (Limousin, Marche, Berry)<sup>2</sup> et les textes des conférences de Jean Annequin sur l'Indre ainsi que les publications du comité creusois<sup>3</sup>. L'auteur, Jean-Pierre Gilbert, membre

de l'association, anime un site informatique : Gilblog. Dès 2016, il a présenté les ouvrages de Jean-Marie Favière sur Edouard Vaillant. De mai 2019 à mai 2020, Gilblog a présenté des natis du Cher : Gabriel Ranvier, Charles Gambon, Joséphine Bergé, jeune Berrichonne de Santranges, une oubliée de l'Histoire, Jean-Baptiste Chardon, chaudronnier à Vierzon, capitaine et communard, Eugène Baudin, Vierzonnais, député du Cher proche de Vaillant, céramiste renommé, Henri Foucher, hennichemontais, prisonnier sur un ponton de Rochefort en 1871, Félix Pyat, dramaturge aussi réputé que Victor Hugo, l'aventure de Michel Limousin, jeune Berrichon, déporté en Nouvelle-Calédonie, deux chroniques sur Emmanuel Delorme, chansonnier, qui a écrit une première Internationale, le don singulier du déporté Gervais Bourdinat à sa ville natale Bourges.

**JEAN-PIERRE GILBERT  
ET MICHEL PINGLAUT**

Jean-Pierre Gilbert, *1871 la Commune et les communards du Cher*, préface de Michel Pinglaut, avec le soutien des Amis berrichons (et berrichonnes). L'Alandier, livre broché, format 15 x 21, 190 pages, 60 illustrations. Parution : automne 2020. Consulter gilblog.

(1) Charles Ferdinand Gambon, né à Bourges, le 19 mars 1820 (bicentenaire célébré dans le Cher par notre comité local). (2) Jean Chatelut, *La Commune de Paris 1871, avec les ouvriers maçons des confins Berry, Marche et Limousin*, Payse éditions, 2016. (3) Comité local de



la Creuse, *Les cahiers des migrants creusois dans la Commune de Paris 1871*. Éditions Atelier et Vie aux Coudercs, 2019.

## AU CŒUR DES COMBATS

Ils furent des milliers, des inconnus, femmes et hommes, composant la population parisienne, à se mobiliser pour défendre Paris et une République démocratique et sociale, la Commune. Il est toujours intéressant de lire les documents écrits dans le vif de l'action pour comprendre l'esprit des acteurs, des témoins. Plutôt que des mémoires écrits à postériori, les lettres livrent les sentiments, les enthousiasmes, les inquiétudes de leurs auteurs. Michèle Audin nous présente les échanges épistolaires d'Alix Payen, 29 ans, plutôt bourgeoise, qui s'investit comme infirmière auprès de son mari dans le 153<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale pendant les combats, dont ceux du fort d'Issy.

**Pour défendre Paris.** Rien ne la prédispose à un tel engagement, bien qu'elle soit issue d'une famille républicaine, opposée à l'Empire, fouriériste en lien avec la Colonie de Condé-sur-Vesgre, près de Rambouillet. Les membres de cette famille montrent des sentiments contrastés à l'égard de la Commune, à l'instar sans doute de

la population parisienne. La mère critique la confusion dans l'organisation de la Commune, mais soutient sa fille et son gendre dans leur engagement. Le père, resté dans la communauté fouriériste, fait état d'un climat de fête et de danse, d'insouciance, alors que la Semaine sanglante est engagée. Il est à noter que le



courrier passe entre Paris et la province, via le bureau de poste de Saint-Denis. Pour contrebalancer les rumeurs diffusées par les versaillais, Alix Payen relève, le 10 avril : « *J'entends dire que l'on fait courir en province les bruits les plus effrayants sur Paris qui est pourtant très tranquille et qui n'a encore rien pillé ni tué, quoi qu'en disent les versaillais* ».

**Entre Issy et Vanves.** À compter du 16 avril, les lettres décrivent les combats autour du fort d'Issy et de la gare de Clamart. Décidément, combien de femmes furent présentes sur ces lieux ! Sous la mitraille versaillaise, la pluie, dans le froid humide d'une fin d'avril, elle parvient à entendre le chant nocturne d'un rossignol dans ces champs entre Issy et Vanves. Ses lettres deviennent de plus en plus ardentes, le combat, la violence des assauts poussent au courage et à l'abnégation pour sauver un blessé étendu entre les tranchées, en évacuer d'autres.

Elle s'engage sur Neuilly, et une de ses lettres dénonce le bombardement systématique des maisons par les canons versaillais du Mont-Valérien. Destruction qui sera ultérieurement attribuée à la Commune.

Pendant la Semaine sanglante, son mari blessé meurt du tétanos. Heureusement, elle pourra être évacuée sur la Colonie de Condé-sur-Vesgre et échapper aux fusillades telles que décrites par Victorine Brocher, sa sœur de combat.

FP

Alix Payen, *C'est la nuit surtout que le combat devient furieux. Une ambulancière de la Commune, 1871*. Écrits rassemblés et présentés par Michèle Audin, Libertalia, 2020.

# La Commune

## DANS CE NUMÉRO

Édito - Tous ensemble pour le 150<sup>e</sup> anniversaire . 02

### Histoire

Combats et désenchantements d'Henry Brissac . 03

L'École militaire, le Champ-de-Mars et la Commune (2) . 07

Révolution française et Commune de Paris . 11

### Notre association

La commission Fêtes et Évènements . 16

La Commune n'est pas morte ! . 17

Brigades internationales : l'apporteur de l'espoir . 21

En Berry, la Commune ne meurt pas . 23

Reprise de l'activité en Trégor-Argoat . 23

Deux amis nous ont quittés . 24

Automne communard en Creuse . 25

Un tour sur la place Hénocque (XIII<sup>e</sup> arrdt) . 25

### Actualité

La répression judiciaire de la Commune . 26

Il y a dix ans, la mort de Jean Ferrat . 27

Mort civile, dégradation civique . 28

### Culture

Alfred Tischbauer . 29

### Découverte

Mémoire de 1848 . 32

### Lectures

Les fantômes de l'Internationale . 33

Les communards du Cher . 34

Alix Payen, une ambulancière de la Commune . 35

### Liste des organisations associées

#### au dépôt de gerbe au Mur des Fédérés

28 mai 2020

Chorale populaire de Paris

Comité Léo Lagrange de Paris

CGT-PTT Bureaux Gares

CGT-FAPT

CGT-FNIC

CGT-Institut d'Histoire sociale

Faisons vivre la Commune

Génération-s

Génération-s Paris 11<sup>e</sup>

MRAP

PCF 93

PS Paris 11<sup>e</sup> – Section Léon Blum

PS Paris 20<sup>e</sup> – Section Commune de Paris

UFAL

**Directrice de la publication** : Claudine Rey.

**Ont participé à ce numéro** : Jean Annequin, Bernard Bondieu, Guy Blondeau, Hubert De Lefte, Jean-Marie Favière, Jean-Pierre Gilbert, Jean-Louis Guglielmi, Yannick Lageat, Éric Lebouteiller, Paul Lidsky, Simone Matusalem, Denis Orjol, Monique Peinchau, Sylvie Pépino, Francis Pian, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Joël Ragonneau, Claudine Rey, Jean-Pierre Theurier.

**Coordination** : Michèle Camus, Michel Puzelat · **Graphisme et iconographie** : Alain Frappier **Impression** : Imprimerie Maugein · **ISSN** : 1142 4524

Le prochain bulletin (84) paraîtra en décembre 2020. Faire parvenir vos articles avant le 30 septembre 2020.

 LES AMIES ET AMIS DE LA  
**Commune de Paris 1871**

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91

courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi et chaque premier samedi du mois de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)